

Bilan 2013-2014

Mohamed Maazami, commissaire scolaire

Circonscription scolaire de Saint-Sulpice—Saint-Michel-Nord

Dans la circonscription scolaire de Saint-Sulpice—Saint-Michel-Nord, il y a deux quartiers qui sont séparés par l'ancienne carrière Saint-Michel. Cette frontière ne permet qu'une faible communication entre l'est et l'ouest, car le transport se fait difficilement, surtout en période hivernale, ce qui n'encourage pas les citoyens à se déplacer dans les deux sens.

Le quartier Saint-Michel est connu pour sa grande diversité culturelle, ce qui lui donne une force et une richesse, surtout dans le milieu scolaire. Plusieurs langues y sont parlées, telles que le créole, l'arabe, l'espagnol, etc. Le quartier est très vivant et sa vitalité réside dans le grand nombre de jeunes qui y habitent.

Un commissaire scolaire doit être équitable et à l'écoute des parents. Il doit veiller sur la qualité des services éducatifs des écoles de sa circonscription et sur les fonds publics qui sont alloués à la CSDM. De plus, il doit travailler en étroite collaboration avec les conseils d'établissement des écoles, faciliter les démarches des parents auprès de la CSDM et veiller au bon service de transport pour les élèves.

J'habite le quartier Saint-Michel depuis vingt-cinq ans. En vingt ans, j'ai présidé le conseil d'établissement de trois écoles en plus d'un autre hors du quartier, j'ai siégé au conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires et j'ai fondé un organisme, **le Phare de l'espoir**, pour la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage. À la suite de ma nomination en tant que commissaire scolaire, j'ai promis de travailler avec les directions et les parents à préserver les valeurs de l'éducation, à lutter contre le décrochage scolaire et à faire en sorte que chaque élève réussisse à obtenir son diplôme d'études secondaires. Mon grand défi est de mettre les parents en première ligne dans la réussite de leurs enfants. Il est essentiel de lutter contre la violence et l'intimidation, d'augmenter la sécurité dans les corridors d'écoles, d'investir en sport, en culture et en robotique et d'encourager la lecture chez les enfants et les jeunes par l'augmentation du lot de livres dans les bibliothèques d'écoles. À partir de l'année prochaine, je consacrerai une attention particulière aux finissants pour leur passage au secondaire et à l'accompagnement de leurs parents. En tant que commissaire scolaire et résident du quartier Saint-Michel, je vais inviter toutes les écoles à participer au développement d'un projet en commun pour des compétitions comme Expo-Science, ce qui valorisera nos élèves et nos écoles. En sport et loisirs, je compte travailler à développer une entente avec la

Ville de Montréal pour augmenter les activités physiques dans les gymnases des écoles de la CSDM.

Entre avril et juin 2014, j'ai participé à plusieurs réunions pour la rénovation de l'école Sainte-Lucie et la cohabitation avec l'école Louis-Joseph-Papineau. Je continuerai de veiller à ce que cette cohabitation soit de la meilleure qualité possible et à ce que tous les parents soient satisfaits. Les écoles Saint-Noël-Chabanel et Sainte-Lucie feront l'objet de travaux majeurs, et ce, pour le bien et la sécurité de nos enfants.

Grands chantiers

Durant l'année scolaire 2013-2014, le vaste plan de rénovation de l'ensemble des établissements de la CSDM s'est poursuivi. Plusieurs travaux de rénovation ont eu lieu dans Saint-Michel et Saint-Sulpice :

- **École Bienville** — Embellissement de la cour — Phase 2 et réfection complète de la toiture;
- **Centre Gabrielle-Roy** — FGA — Amélioration de l'accessibilité — lot 1, année 3;
- **Louis-Joseph-Papineau** — Remplacement des disjoncteurs principaux et réhabilitation intérieure (école transitoire);
- **Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs** — Mise aux normes : Entrée d'eau et DAR et Démolition, reconstruction et agrandissement — 30 classes et gymnases.

L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est un moyen efficace pour lutter contre le retard scolaire et le décrochage. Il aide l'élève en difficulté à retrouver confiance en ses capacités scolaires et à regagner son estime de soi. Ce service d'encadrement, qui a généralement lieu après les heures de cours, est une priorité pour moi et je m'engage à préserver cette mesure.

Pour communiquer avec nous

Site Web de la CSDM : csdm.ca

Mon adresse courriel : maazami.m@csdm.qc.ca

Téléphone : 514 596-7790

Ligne Info-parents :

La CSDM met à la disposition des parents une ligne Info-parents soit le 514 596-CSDM (2736), qui est en fonction du lundi au jeudi, entre 11 h et 15 h. Une boîte vocale prend vos messages en dehors des heures d'ouverture, et on vous rappelle dans les meilleurs délais.

S'adresser à la protectrice de l'élève

Après avoir fait les démarches administratives d'usage et épuisé les recours internes possibles,

toute personne qui s'estime lésée peut joindre, en toute confidentialité, la protectrice de l'élève. Ce service est simple et gratuit. Un tiers ou un représentant peut également s'adresser à la protectrice de l'élève au nom d'une personne ou d'un groupe. Pour obtenir de l'information, des conseils ou pour valider une démarche, n'hésitez pas à consulter le site de la CSDM.